

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

Colloque sur l'analyse du discours

« DIVERGENCES ET CONVERGENCES »

Yanouchka Opper (éd.)

No 19 — Février 1974

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Centre de Recherches
sémiologiques

Archives

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Centre de recherches sémiologiques
Avenue du Premier-Mars 26
2000 Neuchâtel (Suisse)

COLLOQUE SUR L'ANALYSE DU DISCOURS

"Divergences et Convergences"

Yanouchka OPPEL (éd.)

No 19 - février 1974

TABLE DES MATIERES

page

0. INTRODUCTION	1
Liste des participants	3
<u>TEXTES et PROPOS:</u>	
I. L'AAD, par Catherine FUCHS et Michel PECHEUX	4
1. C. FUCHS: Quelques constatations	5
2. M. PECHEUX: Sur l'AAD	9
3. M. PECHEUX: L'expérience Mansholt (propos recueillis par Y. Oppel)	12
4. C. FUCHS: Problèmes de l'analyse syntaxique (propos recueillis par Y. Oppel)	14
II. RECHERCHES LIEES A L'ANALYSE AUTOMATIQUE DU DISCOURS (A.A.D.), par l'équipe TAL sous la direction de Jacques ROUAULT	17
III. REMARQUES SUR LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE PROFONDE ET PROPOSITION, par Narciso PIZARRO	26
IV. ESSAI D'ANALYSE DE DISCOURS POUR METTRE EN EVI= DENCE DES REPRESENTATIONS ECONOMIQUES, par Pierre VERGES	33
V. APERCU DE L'ETAT ACTUEL D'ELABORATION D'UNE CON= CEPTION DE LA THEORIE DU TEXTE, par Janos S. PETÖFI	42
VI. POSSIBILITES D'UNE ANALYSE DISTRIBUTIONNELLE D'UN TEXTE THEATRAL, par Patrice THOMPSON	51

0. INTRODUCTION

Les 29 et 30 juin 1973, le Centre de Recherches Sémiologiques a réuni dans ses locaux plusieurs chercheurs⁽¹⁾ venant de pays et d'horizons théoriques divers. Le but de cette rencontre était de confronter des démarches différentes en analyse du discours, et, si possible, de dégager leurs points de convergence et de divergence.

Le colloque, ouvert par Jean-Blaise GRIZE, présente d'emblée plusieurs sources possibles de divergence. En effet, une différenciation peut se produire

- I. dans le choix de l'angle d'attaque:
 1. la linguistique (pour la plupart)
 2. la logique
 3. la rhétorique (une rhétorique généralisée)
- II. dans celui des voies d'approche:
 1. analyse formelle
 2. analyse matérialiste
- III. dans celui des visées:
 1. description de l'organisation de certains éléments textuels ou discursifs s'inscrivant dans une typologie du discours;
 2. mécanismes de fonctionnement, par exemple l'argumentation;
 3. explication des problèmes de signification visant une théorie du discours.

Il me semble que la dichotomie la plus tranchée est celle qui - grosso modo - oppose ceux qui ne consi-

(1) Cf. Liste des participants, p.3

dèrent que le texte en lui-même et ceux qui incluent dans leur champ d'observation les facteurs déterminant les textes et les effets qui en résultent. D'autres oppositions ont été relevées par J.-B. GRIZE - à qui incombait la difficile tâche de faire le point à la fin de cette rencontre -, parmi lesquelles on peut citer:

un texte vs une famille de textes, comme objet d'étude;

le texte vu comme un objet vs un procès;

le texte étudié - pour lui-même (théorie textuelle)

- pour autre chose - pour une théorie du discours

- pour une autre théorie (politique, idéologique, p.ex).

C'est autour du rôle et des possibilités de la linguistique que le débat a été souvent le plus ardent.

Dans ce cahier⁽¹⁾, nous présentons les textes qui ont constitué la base des discussions, à part celui de Pierre FIALA et Charles RIDOUX qui a fait l'objet du cahier no 17.⁽²⁾ Remarquons toutefois que les points de vue rapportés et, plus particulièrement les exemples utilisés, sont loin de représenter tous les points de vue des auteurs ou des équipes auxquelles ils appartiennent - je pense spécialement à Patrice THOMPSON et au CdRS. Le temps disponible nous a contraints à quelques aspects seulement.

Nous exprimons ici nos très vifs remerciements à tous les participants du colloque et aux auteurs des textes que voici.

Yanouchka OPPEL

(1) Dans un prochain cahier collectif, nous prévoyons de donner notre point de vue sur les démarches discutées au cours de ce colloque.

(2) P. FIALA, Ch. RIDOUX, Essai de Pratique Sémiotique. Travaux du CdRS, no 17, 1973, Univ. de Neuchâtel.

Liste des participants au colloque "Divergences et Convergences"

Mmes	M. DUPRAZ	(Grenoble)
	C. FUCHS	(Paris)
	F. NOËL	(Montréal)
MM.	P. BIZARD	(Grenoble)
	J.-J. COURTINE	(Grenoble)
	P. FIALA	(Paris/Neuchâtel)
	J.-B. GRIZE	(Neuchâtel)
	M. PÊCHEUX	(Paris)
	J. PETÖFI	(Bielefeld)
	N. PIZARRO	(Montréal)
	Ch. RIDOUX	(Paris)
	J. ROUAULT	(Grenoble)
	E. ROULET	(Neuchâtel)
	P. THOMPSON	(Neuchâtel)
	P. VERGÈS	(Aix-en-Provence)

et les membres du Centre de Recherches Sémiologiques.

I. L' AAD

par Catherine FUCHS et Michel PECHEUX

1. C. FUCHS : Quelques constatations
2. M. PECHEUX : Sur l'AAD
3. M. PECHEUX : L'expérience Mansholt
4. C. FUCHS : L'analyse syntaxique

Catherine FUCHS "Quelques constatations"

1) La sémantique constitue à l'heure actuelle la préoccupation dominante des linguistes, des théoriciens du discours, des utilisateurs d'analyse textuelle, ...et aussi le lieu d'affrontement théorique le plus "chaud".

2) Entre la position selon laquelle "tout ce qui est sémantique est linguistique" et celle selon laquelle "rien de ce qui est sémantique n'est linguistique", s'échelonnent une série de positions intermédiaires, dont l'un des soucis principaux consiste à définir les rapports entre syntaxe et sémantique.

3) Toutes ces positions ont en commun la caractéristique suivante: feignant réalisé un consensus sur ce que l'on entend par "sémantique", on se demande de quel champ théorique elle constitue l'étude; à qui revient la sémantique? qui a droit d'en parler? qui est le mieux armé pour le faire?

Faisons à présent l'hypothèse que la problématique ainsi formulée est mal posée, que la sémantique n'est pas un objet bien connu qu'il s'agirait de "caser" et de décrire quelque part, mais qu'elle constitue bien plutôt, en creux, une série de questions que pose, à diverses disciplines, l'existence de l'activité de langage en tant que conduite signifiante spécifiquement humaine. Nous ne pouvons plus dès lors esquiver des interrogations comme: le langage ainsi conçu constitue-t-il l'objet de la seule linguistique? comment s'articulent le champ de la linguistique et ceux des autres "sciences sociales"? en définitive, qu'est-ce qui est constitutif des phénomènes sémantiques?

A partir de là, nous préciserons notre position, qui consiste à refuser:

- 1) toute insularité de la linguistique, où l'objet d'étude serait conçu comme un tout homogène, découpable en niveaux successifs, du phonologique au sémantique (inclus), et les mêmes méthodes d'analyse (ex.: décomposition des unités en traits) transposables de niveau en niveau. Nous nous opposons par conséquent à une conception de la sémantique comme une organisation systématique (un réseau) de concepts universels et a priori qui "traduirait" le monde. Nous pensons qu'il s'agit là d'une position idéaliste qui méconnaît le rôle essentiel des facteurs socio-historiques; sur ce point nous sommes d'accord avec la thèse de Pêcheux selon laquelle "le lien qui relie les 'significations' d'un texte aux conditions socio-historiques de ce texte n'est nullement secondaire, mais constitutif des significations elles-mêmes."

- 2) toute dichotomie du type: code (Objet de la linguistique)/ utilisation du code (objet d'une autre "science humaine"). Ceci vise aussi bien:
 - l'opposition langue/parole de Saussure, où la linguistique se voit attribuer, au plan sémantique, l'étude de la valeur, tandis que la signification renvoie à l'acte de parole du sujet individuel
 - l'opposition compétence/performance de Chomsky qui introduit indûment l'étude de la signification au niveau du code conçu comme universel (cf. point 1), la contrepartie du sujet idéal étant encore le sujet individuel au compte de qui sont mis les "écarts par rapport à la norme".
 - d'une certaine façon l'opposition langue (stock lexical + systèmes de règles syntaxiques)/ processus de production du discours (constitutifs des significations de Pêcheux). En effet, si cette position a l'énorme mérite d'éliminer les notions du sujet idéal, sujet individuel, créativité, au profit de systèmes de représentation liés à des positions de classe, nous pensons néanmoins que d'une part sa conception de la langue (objet de la linguistique) est réductrice et mécaniste, et que d'autre part l'élimination

du sujet entraîne une dichotomie factice là où la prise en compte des phénomènes d'énonciation permettrait une articulation plus dialectique au coeur même des processus sémantiques.

Expliquons ce dernier point :

- 1/ Nous entendons par "énonciation" un certain nombre d'opérations, ayant en surface des traces plus ou moins explicites, par lesquelles tout énoncé est toujours repéré par rapport à un système de points d'ancrage que nous appellerons "situation d'énonciation", constitué par le "moi-ici-maintenant" du sujet énonciateur. Ces opérations ont pour effet de faire porter sur l'énoncé une série de déterminations (modalités, assertion, aspects, voix, thématization, déterminants,...). Pour nous, parler de délinéarisation du texte, c'est dire que la distinction fondamentale ne passe pas entre "structures profondes" et "structures de surface", mais entre schéma non encore déterminé (pré-assertif) et énoncé muni de déterminations et qu'une méthode d'analyse qui, à un niveau "profond" se donne déjà les correspondants de tous les éléments qui figurent en surface, est incapable de rendre compte des processus par lesquels les énoncés se constituent et se déterminent progressivement à la fois par rapport à la situation d'énonciation et entre eux. Ajoutons par parenthèse que l'étude du langage enfantin montre bien que dès les premières productions, l'énoncé comporte (explicitement ou non) un "actualisateur" qui met en situation.

- 2/ Quel statut théorique attribuons-nous à la situation d'énonciation? Nous parlerons d'"illusion nécessaire". Expliquons-nous :

Nous pensons - qu'il s'agit d'un concept nécessaire pour l'analyse des phénomènes linguistiques (ce n'est pas une création mythique du linguiste),

- mais qu'il demande à être articulé tout à la fois sur une théorie des processus de production des

discours et sur une théorie du sujet.

Pour l'analyse linguistique, le "moi-ici-maintenant" constitue un point de référence stable; si cette stabilité est mise en question, c'est l'activité même de langage qui se trouve atteinte. Par contre, du point de vue d'une théorie du sujet, par exemple, ou d'une théorie des idéologies, il est clair que cette stabilité apparaît comme une illusion, par laquelle le sujet se place comme centre de référence, et qui joue un rôle de masque idéologique.

En résumé, mes travaux portent donc sur les trois régions suivantes:

- 1) étude linguistique des phénomènes d'énonciation (aspects, temps, thématisation, voix,...) et élaboration théorique du cadre conceptuel de l'énonciation, dans la perspective de A. Culioli;
- 2) étude de l'articulation entre le plan de l'énonciation et le plan discursif (par exemple sur le problème précis des relatives);
- 3) étude critique des développements récents de la sémantique générative et de la sémantique interprétative, visant à tracer une ligne de partage, parmi l'hétérogénéité des phénomènes "sémantiques" abordés par ces deux courants, entre d'une part ce qui me semble relever de l'énonciation, et d'autre part ce que l'on ne saurait prétendre, selon moi, traiter sur des bases linguistiques: les effets de sens produits à partir des systèmes de représentation dont les énonciateurs sont les supports.

Michel PECHEUX : Sur l'A.A.D.

Il apparaît nécessaire aujourd'hui de faire une sorte de bilan des recherches théoriques et pratiques menées sous le sigle "AAD", et de caractériser à la fois le point où ces recherches sont parvenues, les difficultés qui subsistent (pas seulement des difficultés de détail mais aussi des "questions de fond" qui menacent l'ensemble de l'entreprise), et les orientations nouvelles. (1)

L'enjeu qui est sous-jacent à cette réflexion est triple. Il y va en effet de questions d'orientation décisives qui sont les suivantes:

1) Le tout premier enjeu concerne la détermination d'une orientation correcte dans la théorie des idéologies, pour éviter le faux-fuyant idéaliste par lequel la théorie des idéologies se verrait réduite à une théorie des systèmes de pensée (tels qu'ils apparaissent dans des paroles et des écrits), ce qui aurait pour effet à peu près inévitable de superposer langue et "idéologie" par l'intermédiaire d'une hypothèse du type SAPIR-WHORF. Le terme de discours semble, de ce point de vue, avoir l'avantage de permettre (je ne dis pas d'impliquer) la position d'un rapport (ou du moins de commencer à le faire) dans la mesure où le discursif représente "la linguistique" à l'intérieur des processus idéologiques et inversement (cf. sur ce point l'article HENRY, HAROCHE, PECHEUX de Langages no 24, 1971).

(1) cf. un texte récent ronéotypé: C. FUCHS, M. PECHEUX, Analyse du discours et Linguistique. Mises au point et perspectives à propos de l'AAD, octobre 1973 (Note de Y. Opiel).

2) Le deuxième enjeu, c'est celui d'une orientation théorique correcte en linguistique, avec les conséquences pratiques de cette orientation: il semble que, sur ce point, les questions décisives concernent à la fois les conceptions de la sémantique d'une part, de l'énonciation d'autre part, et que les conséquences pratiques portent essentiellement sur le rapport entre syntaxe, sémantique et énonciation, au niveau de l'analyse concrète d'un texte ou d'une famille de textes. Là encore, les conceptions idéalistes de l'énonciation, qui conduisent à superposer discours et parole dans la liberté du sujet parlant face au "système" de la langue, doivent être "mises hors d'état de nuire", ce qui, on le verra, n'est pas toujours facile.

3) Enfin le troisième et dernier enjeu consiste à observer et contrôler les effets produits au niveau de la lutte (à la fois théorique et politique) qui traverse aujourd'hui des disciplines comme l'Histoire ("la révolution française a-t-elle eu lieu?"), la sociologie ou l'économie politique, dans leur rapport avec l'analyse des textes. Ce dernier enjeu va par exemple se cristalliser autour du livre récent de Régine ROBIN "Histoire et Linguistique", et des thèses matérialistes qui y sont soutenues.

Ces trois enjeux ont en fait déterminé le plan de la présente communication, en déterminant les deux points suivants, sur lesquels il semblait important de s'expliquer.

a) Le premier point concerne l'existence concrète actuelle de l'AAD: il semble important de montrer que, avec ses limites actuelles, ce dispositif d'analyse n'est pas resté un pur projet inapplicable en pratique et dépourvu d'applications concrètes. Il s'agit ici de donner aux chercheurs qui s'intéressent à ces questions des "pièces à conviction" à partir desquelles la distinction se fasse dans leur esprit entre les mises en cause qui contribuent à permettre une nouvelle percée, et celles qui constituent

en fait un repli et une régression. La première partie de cet exposé sera pour cette raison consacrée à la présentation d'une analyse concrète, qu'on peut résumer par le titre "Expérience Mansholt".

b) Le deuxième point porte sur la pratique de l'AAD, et en particulier sur les présupposés de cette pratique: contre l'idée d'une pratique définitivement figée dans un rituel qui reflèterait un dogme (j'emploie ces mots à dessein!), il apparaît utile certes d'énumérer les changements qui ont été réalisés, et ceux qui sont prévus, mais aussi de désigner les transformations de nature globale qui peuvent et doivent être envisagées. Ce point fera l'objet de la deuxième partie de l'exposé, dans laquelle Catherine FUCHS exposera le contenu de récentes mises au point linguistiques concernant la phase dite "d'analyse syntaxique".

Michel PECHEUX: L'expérience Mansholt (Propos recueillis
par Y. Oppel)

Cette expérience a débuté lors d'une réunion à Grenoble. Son but était de confronter différents angles d'attaque, différentes méthodes d'analyse du discours. Plusieurs groupes tenteraient l'analyse d'un même texte: la lettre de Mansholt.

L'hypothèse de base du groupe AAD consiste dans l'idée qu'il est possible d'étudier l'effet d'une position politique au niveau de la production et de la lecture d'un texte à partir des phénomènes discursifs observables dans ce texte. Il n'existe pas de processus discursif unique. Selon QUI énonce, les mots diffèrent ou changent de sens, ainsi que les configurations de mots, c'est-à-dire la formation, au niveau du syntagme, des groupes d'énoncés. On peut observer, entre autres, des effets de diffraction, de création d'images divergentes à partir d'une source unique. Il s'agit alors d'étudier les mécanismes et les contenus - ceux-ci étant liés - en relation avec les prises de position politiques des sujets.

Trois hypothèses sont formulées, se référant chacune à l'ambiguïté:

1. Le texte choisi doit être politiquement ambigu pour pouvoir donner lieu à une double lecture, en présentant divers points d'identification possibles. Pour la lettre de Mansholt, cette ambiguïté a été vérifiée (il s'agit du point de vue de la Sozial-Democratie).
2. Pour pouvoir filtrer les prises de position gauche/droite, il faut choisir des sources politiquement plausibles (la PCF et l'UDR, par exemple, ne l'auraient pas été). On a présenté le texte pour la droite comme étant l'extrait d'un rapport d'un groupe d'études de républicains giscardiens, représentants de la majorité; et, pour la

gauche, comme extrait d'un rapport CFDT.

3. Les sujets soumis à l'expérience doivent avoir une position politique ambiguë qui les rende capables d'obéir aux deux fonctionnements (en l'occurrence, des cadres en cours de recyclage hésitant, par conséquent, sur leur position dans la société).

La consigne est la suivante:

Le texte est lu par les sujets. On leur demande d'en faire un résumé, en insistant sur l'aspect "documentaire", dans le but de les contraindre à présenter des résumés objectifs s'en tenant à la littéralité du texte, en excluant, en principe, au niveau conscient les prises de position.

Puis on applique l'AAD aux deux corpus de textes recueillis.

Catherine FUCHS : Problèmes de l'analyse syntaxique
(propos recueillis par Y. Oppel)

Dans la phase constituée par l'analyse syntaxique de l'AAD, la pratique actuelle rencontre plusieurs points d'achoppement, sur lesquels la linguistique semble en défaut:

1. Le terme de discours est ambigu, passible de plusieurs interprétations:
 - a. dans un sens limité, il désigne un texte entier, pris comme un tout, dans lequel, on étudie les mécanismes inter-phrastiques;
 - b. il est utilisé comme synonyme de "parole", en faisant appel à l'intervention du sujet, renvoyant par là aux phénomènes de l'énonciation. Le risque couru, c'est d'en faire une dimension supplémentaire ajoutée à la langue;
 - c. dans le sens de M. Pêcheux, il désigne des formations discursives constituant des ensembles de textes, des discours à partir d'une matière première: la langue.
2. L'analyse syntaxique de l'AAD pose un certain nombre de problèmes. La première difficulté se rencontre dans l'établissement du point de départ. Le choix de la phrase est délicat (p.ex.: problème de l'automatisation des relations anaphoriques et des contrastes de temps), mais il semble difficile de la remplacer par autre chose. Au lieu de la phrase, l'AAD part des propositions. C'est ce que fait traditionnellement la grammaire. Mais le choix repose sur un sémantisme implicite. Le travail consiste alors à construire une représentation en énoncés élémentaires d'après un schéma fixe, canonique, qui permet la comparaison entre énoncés, en rétablissant les anaphores (encore manuellement pour l'instant).



Le schéma ci-dessus est formé de 8 cases. Les catégories représentées par ces cases offrent une certaine hétérogénéité: tantôt l'analyse est faite en termes de parties du discours, tantôt en termes de fonctions; ce qui signifie que l'analyse formelle repose sur une sémantique non-explicitée. Il en va de même pour les connections entre schémas. De fait, aucune syntaxe n'est neutre et il serait intéressant de dégager la sémantique implicite des catégories grammaticales traditionnelles. Dans le cas de l'AAD, le schéma des énoncés élémentaires se ramène à une situation de type SVO enchaînée mécaniquement par les connecteurs interpositionnels.

Le problème de l'adverbe: l'adverbe offre la possibilité de fonctions syntaxiques multiples. Il peut modifier plusieurs points de la proposition. A cet endroit, il faudrait pouvoir avoir recours à une théorie des adverbes.

Le problème de la préposition: là aussi, il faudrait disposer d'une théorie plus élaborée des verbes et des types de compléments. On pourrait, par exemple, partir des verbes comme "atomes" et, procédant de proche en proche dans la détermination des éléments qu'ils conditionnent, faire éclater l'unité de la phrase.

Mise à part l'absence d'univocité qui rend souvent l'analyse difficilement contrôlable (les sujets ne co-dent pas de la même façon), l'hétérogénéité, on vient de le voir, pose le problème de fond d'un sémantisme implicite qui conditionne un postulat de base de l'AAD, l'idée que les effets de sens sont avant tout d'origine lexicale. Ceci revient à poser une délimitation nette séparant:

LEXIQUE (stock lexical) / SYNTAXE (règles de combinaison)
Il serait donc possible de traverser la syntaxe - une syntaxe prétendument neutralisée - pour faire surgir les effets de

sens. Mais la frontière est-elle vraiment si bien tracée? (ex. le passage de fonction-sujet à NOM évacue le problème de l'énonciation. De même le contenu de la case F ne sert qu'à coder des marques et n'explique rien sur la fonction).

Si on tient compte du fait que la syntaxe contribue aux effets de sens, il faut alors rendre compte des phénomènes d'énonciation qu'il est possible de formuler en termes d'opération, en caractérisant avec précision ce que l'on entend par énonciation, et par opération ; ce qui permettrait d'explicitier la sémantique de cases telles que d_1 par exemple.

Il faut se donner d'autres unités que S V O pour ancrer les opérateurs d'énonciation. On peut alors traiter comme des systèmes d'opération en relation les uns avec les autres les phénomènes de modalité, d'aspect et de temps, de thématization et de voix, les déterminants (au sens large) et les personnes.

Il est primordial, non pas de dresser des listes, mais de construire un système. Par ailleurs, il faut se demander sur quel type de schéma abstrait appliquer un tel système. ⁽¹⁾

(1) Cf. le travail cité en note 1 p.9, où l'on nous propose (p. 52-55) une reconfiguration de l'énoncé élémentaire aboutissant à une suite de trois éléments N_1VN_2 (N_2 facultatif), et à lui associer un groupe FD_1D_2 . On aura donc $(Fd_1 d_2)+(N_1VN_2)$. En poursuivant, la notion de proposition se trouve éclater en: "schéma morpho-syntaxique" et "schéma d'énoncé" (A R D) dérivé du premier (N_1VN_2). (Note de Y.O.).

II. RECHERCHES LIEES A L'ANALYSE AUTOMATIQUE DU
DISCOURS (A.A.D.)

par l'équipe TAL sous la direction de
Jacques ROUAULT

Equipe de traitement automatique des langues: P. BIZARD,
J.J. COURTINE, M. DUPRAZ et J. ROUAULT (directeur).

Recherches liées à l'Analyse Automatique du Discours (A.A.D.)

Dans le cadre de l'équipe, l'Analyse du discours constitue à la fois une voie de recherche autonome et le champ d'application de procédures d'analyse linguistique mises au point parallèlement (mais pas tout à fait indépendamment...).

Nous examinons successivement dans ce rapport les travaux déjà réalisés, les problèmes de l'analyse linguistique et l'étude de la méthode A.A.D. elle-même.

I - TRAVAUX REALISES

1- La première tâche a consisté à écrire entièrement un programme d'A.A.D. dans le but (1) de connaître dans ses moindres détails la procédure algorithmique, (2) de se livrer à des expériences sur des corpus que nous aurions réunis.

En fait l'écriture du programme nous a conduits à une étude algorithmique de la méthode et nous a amenés à modifier très sensiblement l'algorithme lui-même. Disons de façon très schématique que l'algorithme que nous avons réalisé favorise l'axe syntagmatique alors que le programme réalisé à Paris favorise, lui, l'axe paradigmatique.

Les résultats de ce travail sont consignés dans le document : M. DUPRAZ. (*)

2- Parallèlement à ce travail nous avons étudié les différentes méthodes d'analyse de contenu, leur position par rapport à la linguistique et leur validité théo-

(*) "Caractéristiques du programme "AADP" d'analyse automatique du discours écrit en Algol W, d'après la méthode de M. PECHEUX=

rique. Les conclusions de cette étude critique figurent dans le document suivant : J.J. COURTINE (*)

et nous ont confirmé dans l'idée que l'A.A.D. était la seule méthode théoriquement fondée qui puisse s'intégrer dans le travail de l'équipe.

3- Expérimentation sur plusieurs corpus

a) Deux expériences prévues depuis le début n'ont pu être menées suffisamment loin pour que l'on puisse dire que les deux problèmes ont avancé de façon substantielle. Il s'agit

1/ d'une tentative d'étude rigoureuse des textes de présentation des résultats d'une analyse factorielle. Le but poursuivi est le suivant: rechercher les critères qu'utilisent les expérimentateurs pour dépouiller ces résultats. Pour cela soumettre de façon indépendante à plusieurs personnes entraînées les données et les résultats d'une analyse factorielle, faire produire à chacune de ces personnes un texte d'interprétation des résultats et soumettre ces textes à l'A.A.D. Malheureusement, nous n'avons pu jusqu'ici réunir un corpus de textes de ce type.

2/ Une autre expérience que nous souhaiterions poursuivre est l'étude des questionnaires comportant à la fois des questions ouvertes et des questions fermées. Peut-on imaginer des méthodes de dépouillement utilisant à la fois l'analyse factorielle (pour les questions fermées) et l'A.A.D. (pour les questions ouvertes) et établissant certaines corrélations entre ces deux types de résultats ?

Un début d'étude de ce problème a été mené à partir des réponses au questionnaire élaboré par A. BOLLE, historien à l'Université des Sciences Sociales de Grenoble. Le questionnaire était consacré au "Jour du Seigneur" dans les paroisses protestantes du Sud-Est. Malheureusement les réponses ouvertes que nous avons analysées à l'aide de l'A.A.D. correspondaient à une question trop

(*) "Linguistique et analyse du discours".

vague, de sorte que les résultats n'étaient pas probants.

b) Une expérience purement A.A.D. a été réalisée à partir de textes publicitaires d'eau minérale parus dans des journaux féminins. Les conclusions de l'analyse automatique paraissent cette fois probants et interprétables. Les résultats figurent dans le document de J.J. COURTINE, cité plus haut.

c) Deux autres expériences sont en cours; elles portent:

1/ Sur un corpus recueilli en situation expérimentale et déjà traité à Paris (corpus "Manshold"). La comparaison des résultats du programme "Paris" et du programme "Grenoble" doit nous apporter un certain nombre de renseignements sur les différences entre les deux méthodes.

2/ Sur les réponses à une enquête faite auprès des élèves de classes terminales de Lycées Grenoblois; la question était "d'exprimer l'image que vous vous faites des Sciences Sociales".

Une première partie des réponses a déjà été soumise à l'A.A.D. et a fourni des résultats suffisamment intéressants pour que le corpus soit augmenté de façon importante.

Un document est prévu sur ce sujet pour juin 1974.

4- Critique de l'A.A.D.

A la lumière des expériences réalisées nous avons pu dresser une liste des insuffisances, imprécisions et incohérences de la méthode A.A.D.

a) La démarche linguistique souffre de certains défauts de codage auxquels on peut remédier dans une optique à court terme. Mais elle souffre aussi d'insuffisances liées à la forme du codage et donc à l'analyse linguistique -et ces défauts ne peuvent être corrigés que par une refonte de la méthode. Parmi ceux-ci citons la forme rigide de l'"énoncé": les huit places sont en fait un codage issu de

la théorie de la lexis (faisant intervenir un schéma à trois places). Cette optique n'est justifiée du point de vue opératoire que si l'on se donne, entre autres, un moyen linguistiquement fondé de décomposer les verbes comme "donner" en une combinaison de schémas à trois places. Ce qui ne nous semble pas être totalement le cas actuellement.

De plus la "forme" de l'énoncé a un statut incertain et ne se réfère qu'à des marques de surface difficilement interprétables.

- b) Le point de vue algorithmique est à modifier en ce qui concerne notamment le choix des objets d'entrée (cf. a), le choix des proximités et la création des domaines et hyper-domaines.
- c) Enfin la validité des résultats n'est pas assurée au sens suivant:
- Comment varient les résultats en fonction de la taille du corpus?
 - Quelle est l'influence du fait que l'on choisit (ou non) de comparer les énoncés à l'intérieur d'un même discours?
 - etc...

II - LE PROBLEME DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE

Remarquons d'abord que le problème de la place de la linguistique dans la méthode A.A.D. est réel et qu'il n'est peut-être pas encore totalement résolu. Remarquons aussi que nous sommes, en gros, d'accord avec les principes posés dans (FUCHS-PECHEUX 1973). En particulier nous reconnaissons l'importance des opérations d'énonciation dans la théorie linguistique. Ce qui implique que l'on définisse l'unité minimale d'énonciation ainsi que les liens possibles entre de telles unités.

L'unité minimale d'énonciation (ou énoncé) s'articule autour du verbe et, à ce sujet, deux problèmes se posent :

- (1) Celui de la structure syntaxique d'un énoncé, ce qui revient à mettre en course l'énoncé actuel à 8 places et à leur trouver une structure plus souple, par exemple sous forme d'un arbre dont la racine (étiquetée par le verbe) a un nombre variable de descendants.

Ceci suppose une étude précise sur le comportement syntaxique de chaque verbe, sur la clarification des compléments, etc...

Ce travail a été réalisé et formulé sous la forme d'une hypothèse dans: Equipe de Traitement Automatique des Langues: "Noyau verbal et classes de verbes".

D'autres études sont en cours sur le groupe nominal et le groupe adverbial.

Par ailleurs un programme d'analyse syntaxique est en cours de réalisation pour :

- a) tester les hypothèses linguistiques
- b) réaliser l'analyse syntaxique d'une phrase.

- (2) L'autre problème est l'étude théorique des marques d'énonciation ainsi que le repérage de ces marques de surface.

Sans entrer dans les détails de travaux qui absorbent la plus grosse part de l'activité de l'équipe, disons que nous nous sommes orientés peu à peu vers une "linguistique expérimentale" que l'on peut résumer ainsi: nous avançons un certain nombre d'hypothèses linguistiques. Elles sont choisies en fonction d'un but déterminé (par exemple analyser -en le définissant- le "noyau verbal") et des impératifs propres au traitement automatique des langues. Ces hypothèses sont ensuite testées sur un corpus déterminé de façon à arriver à un processus simple et efficace de reconnaissance automatique de certains phénomènes linguistiques.

Il est clair que de telles préoccupations ne sont pas complètement extérieures à l'A.A.D.

III. - ETUDES FORMELLES LIEES A L'A.A.D.

1- Etude de la validité de la procédure (C. DEL VIGNA et M. DUPRAZ)

Les projets d'expérience décrits ci-dessous ont ainsi pour objet une meilleure connaissance de la partie algorithmique de l'A.A.D.

L'étude de l'appareillage algorithmique a été abordée sous le biais d'une comparaison entre deux méthodes possibles de traitement automatique :

- La première que nous appellerons P (du nom de son auteur: M. PECHEUX) calcule les relations entre des énoncés à condition que ces énoncés soient dans des discours différents.
- La seconde, appelée méthode D (mise au point par M. DUPRAZ) calcule les relations entre des énoncés qu'ils appartiennent ou non à des discours différents.

La comparaison de ces deux méthodes conduit naturellement à la notion d'ensemble de discours clos, c'est-à-dire d'ensemble de discours sur lesquels les deux méthodes fournissent les mêmes résultats. Dans de tels ensembles de discours, les relations existant entre des énoncés d'un même discours s'expliquent par les relations que ces énoncés entretiennent avec les autres discours.

L'hypothèse qu'il apparaît important de vérifier expérimentalement est la suivante: étant donné un état homogène des conditions de production, étant donné une infinité de discours produits (parler ici d'infinité signifie expérimentalement que l'on peut disposer d'un nombre de discours aussi grand que nécessaire), existe-t-il un nombre N au-

delà duquel tous les ensembles de discours sont clos?

Ce point de vue expérimental fait intervenir un certain nombre de variables qu'il est nécessaire d'étudier:

- 1- Les conditions de production
- 2- La longueur des discours
- 3- Le nombre N

Ce type d'expériences doit conduire à des critères permettant à l'expérimentateur de décider de la validité des résultats obtenus; en d'autres termes, l'expérimentateur doit pouvoir être en mesure de dire si l'ensemble des discours qu'il a manipulé est, pour employer un terme propre à la statistique, un échantillon représentatif de l'état des conditions de production. En dehors d'un tel critère de représentativité, il ne me semble pas possible de pouvoir interpréter valablement les résultats obtenus.

Des critères autres que la ~~clôture~~ ont été mis en évidence, et leur étude expérimentale sera elle aussi réalisée. Ces critères se présentent sous la forme de coefficients numériques. Il nous est difficile de les définir précisément sans entrer dans des détails qui dépasseraient le cadre de ce rapport. Notons simplement les coefficients suivants:

- Coefficient de dispersion sémantique
- intervalle de variations possibles de la borne notée α (cf. PECHEUX, DUPRAZ) utilisée pour calculer les relations entre énoncés.
- Nombre de domaines nouveaux créés par l'introduction d'un nouveau discours.

Remarquons que les expériences précédentes portent sur l'étude de la première partie de l'algorithme de traitement A.A.D. Leur réalisation nécessitera:

- La construction de corpus discursifs, obtenus en faisant varier les conditions de production, la longueur des discours, etc...

- La réalisation d'un programme (sur IBM 360) de calcul des relations intra et inter discours.

2- Extension de la méthode (P. BIZARD)

Elle est prévue dans plusieurs directions:

- Admettons comme objets d'entrée des graphes plus généraux que ceux qui constituent les données du programme actuel;
- Utiliser des procédures d'intelligence artificielle pour localiser dans ces graphes les parties "communes" les plus fréquentes;
- Introduire entre ces parties communes des distances permettant de chercher des domaines et hyper-domaines, comme dans la procédure actuelle.

III. REMARQUES SUR LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE
PROFONDE ET PROPOSITION

par Narciso PIZARRO

Narciso PIZARRO : Remarques sur les rapports entre structure
profonde et proposition

La linguistique structurale et la linguistique transformationnelle ont en commun plusieurs aspects qu'on a tendance à sous-estimer. Le plus fondamental de ces points communs est, sans aucun doute, la conception instrumentale de la langue (ou de la compétence): la parole et la performance sont des actes par lesquels un sujet utilise la langue-instrument, ou la compétence linguistique qu'il "possède", en vue d'exprimer "quelque chose". Bien sûr, tandis que chez les saussuriens, la parole est la combinaison d'un choix de signes, chez les chomskyens il y a des transformations qui opèrent sur la sélection - combinaison d'éléments linguistiques, et cette différence est sûrement importante...

Outre, la commune conception expressive des actes de langage (la parole est un acte, la performance aussi) et de la conception instrumentale de la langue et/ou de la compétence, toutes les écoles linguistiques partagent une autre conception: il s'agit de l'identification de la nature de ce qui est exprimé. En effet, et pour toutes les écoles linguistiques, la phrase - résultat de "l'acte de parole" ou unité de découpage de la "performance" - est l'extériorisation du jugement, opération mentale, alchimie intérieure, acte de l'entendement, opérée par le fonctionnement de la langue. (1)

(1) Je laisse de côté, faute d'espace, la question des performatifs étudiée entre autres par Austin et Searle. Qu'il suffise d'indiquer ici que, de mon point de vue, la notion d'acte est liée aux théories fonctionnalistes de l'action qui se réduisent à un discours sur l'acteur (sujet) universel...L'existence des "performatifs" ne change pas, d'ailleurs, l'essentiel du raisonnement qui suit.

La "structure profonde" chomskyenne est le point de départ d'une série de transformations qui aboutissent à la production d'une phrase, dont on analyse la structure de "surface" avec les catégories grammaticales les plus traditionnelles. Or, de la "structure profonde" elle-même on a dit très peu, sauf qu'elle se transforme en phrase: elle est ce que les logiciens appellent une proposition, c'est-à-dire, ou bien une prédication (attribution d'une propriété à un objet ou classe d'objets), ou bien une relation, ou bien un nombre indéfini de prédications et/ou relations, reliées par des connecteurs logiques.

Ces dernières précisions n'apparaissent jamais dans les textes de linguistique: on prend pour acquis que l'objet de la théorie linguistique n'est pas l'analyse de ce qui est extériorisé par le fonctionnement du langage, mais les mécanismes de l'extériorisation.

Cependant lorsque le linguiste ne se borne plus à l'étude de cette abstraction qui est la langue et essaie de rendre compte du discours, quelques difficultés nouvelles apparaissent. Je n'en mentionnerai qu'une, d'ailleurs fondamentale.

Il s'agit du fait suivant: le découpage du discours en phrases (discours oral) se fait en identifiant des "propositions", tout comme l'analyse de la phrase consiste dans la mise en évidence de la suite des transformations que la proposition a subies... Dans les deux cas, on identifie le discours à la forme externe d'une suite de propositions logiquement articulées (forme interne).

Or cette identification est, en toute rigueur, incorrecte puisque d'une part, dans la proposition il n'y a pas de place pour le sujet ⁽¹⁾ bien que le sujet existe dans

(1) Voir l'article de J.-B. Grize dans Logique et Connaissance scientifique édité par J. Piaget, Paris, Gallimard (Pléiade). Le formalisme logique n'a de signes que pour des objets, des relations entre objets et des connecteurs logiques.

la phrase, et parce que, d'autre part, les connexions interphrastiques ne sont pas réductibles à des connexions interpropositionnelles.

Mais, dans la pratique de l'analyse linguistique du discours, on a contourné cette difficulté en utilisant précisément, les catégories grammaticales: en effet, le "sujet" de la phrase - ou le syntagme nominal sujet, si l'on veut - correspond parfois à l'objet de la proposition, comme dans "la table est ronde", "la lune tourne autour de la terre", et parfois à quelque chose d'absolument irréductible aux catégories de la logique (qu'il s'agisse de la logique des propositions, celle des classes, des relations ou des logiques modales ou polyvalente)⁽¹⁾, comme dans "je crois qu'il fait froid" ou "je m'en vais"...

En effet, ce que l'on a appelé des "pronoms" - substituts du nom, signe de l'objet - et surtout "je" et "tu" ne sont pas des signes d'un objet ni d'une classe d'objets: ils ne désignent un "objet" que par leur place dans la discursivité. "Je" c'est ce qui parle, "tu" c'est ce qui écoute.

Cela est bien banal et a souvent été remarqué mais je crois que l'on n'en a jamais tiré les conclusions qui s'imposent.

D'abord, on n'a pas admis la nécessité de remplacer la catégorie du syntagme nominal sujet (ou, plus simplement, du sujet (fonctionnel) de la phrase) par deux catégories distinctes, une qui désigne l'objet de la proposition et l'autre l'objet qui occupe la place du sujet à un instant donné dans le mouvement social du discours... On pourrait appeler ce dernier le "support" (imaginaire, j'y reviendrai plus loin) de l'énoncé.

(1) Les tentatives d'élaborer une logique pragmatique aboutissent, je crois, à une "théorie générale de l'action" dans le sens parsonien; je ne peux, faute de place, développer ici cette remarque, qui dépasse la portée de ces pages.

De plus, les possibilités d'analyse offertes par une telle distinction n'ont pas été exploitées. Si on admet que l'objet de la proposition énoncée et le support de l'énoncé sont deux entités distinctes, on est forcé de distinguer (au moins...) deux types d'articulation intra-discursives: les articulations propositionnelles, de caractère logique, et les articulations subjectales. "La sécheresse a été longue: les récoltes sont mauvaises" c'est une articulation logique (quoique non explicite). Mais "je pense que ce que tu as dit est conforme à la pensée de Marx" est une phrase dont l'articulation essentielle ne peut être décrite que (de) par la position de deux (au moins...) objets portant dans une situation discursive donnée.

Si on ne tient pas compte des deux distinctions précédentes, on ne peut poser correctement la question des rapports sujet/objet et, de ce fait, dépasser la conception subjectiviste et idéaliste des phénomènes discursifs. L'objection selon laquelle l'utilisation d'une catégorie différente pour l'objet de la proposition et pour le support de l'énoncé nous ramène à l'illusion subjective, est, à mes yeux, infondée et dangereuse. Car peu importe que le "sujet" ne constitue pas l'origine vraie du discours où il est structuré - structurant; la marque de sa présence est réelle dans le discours lui-même. (L'illusion vient de ce qu'on attribue à l'individu parlant la puissance de produire des propositions et de faire de l'énoncé la manifestation de cet acte interne du jugement personnel).

Lorsqu'on prétend trouver dans le discours une structure où il y a des objets et des articulations objectales et des sujets et des articulations subjectales, on n'affirme rien concernant des réalités autres que celle du discours lui-même. La question des rapports entre le discours et les réalités non-discursives ne saurait être réglée (dans) la problématique de la représentation; car les "représentations" ne sont que des "images" des objets qui n'existent que dans/pour un/des sujet(s). Or, si l'on refuse de poser le problème des

rappports entre le discours et la réalité non-discursive en termes de représentation, on évite par le fait même la question de ce que "représentent" les "supports". On peut alors remplacer la problématique de la représentation par celle de l'interaction entre discours, processus sociaux et individus biologiques humains et analyser l'efficace des discours sur les processus, en situant ainsi les individus...

Ces dernières considérations appellent d'autres développements⁽¹⁾ et dépassent la portée de ce texte. Avant de terminer, il faut ajouter que la formule SvP offre des possibilités intéressantes pour l'analyse en composantes du discours: S tient lieu du terme "support", "V" se substitue à l'expression "liens discursifs entre le support et les propositions supportées", P signifie la proposition simple ou complexe. Dans la proposition il n'y a que des termes-objets et des termes relations entre objets: mais leur articulation n'est pas indépendante du "support", dont la détermination constitue le système de coordonnées spatiotemporelles qui apparaissent dans l'analyse classique du verbe (temps), des adverbes de lieu et de temps (entre autres...), de certains "adjectifs", et des "pronoms". D'autre part, la formule SvP permet de tenir compte de phénomènes discursifs importants comme la citation, qui peut être signifiée par Sv(S'v'P'); on peut alors entreprendre l'analyse des rapports entre V et V' et l'on peut concevoir des emboîtements complexes comme

$$S v (S'v'(S''V''(S'''V'''(S''''V''''P))))$$

(emboîtement à droite)

ou comme

$$\dots(S''v''(S''v''(S'v'(SvP)))$$

qui permet de rendre compte de "l'illusion subjective" dans

(1) Voir, à ce sujet, N. Pizarro, "Reproduction et Produits Signifiants", Stratégie, no 1, hiver 72, Montréal, pp. 7-50. J'y essaie d'ébaucher une théorie du discours liée à une théorie de la reproduction sociale.

l'effacement du premier support par une récursion infinie (indéterminée).

A partir de cette formule abstraite, il est possible de comprendre la dialectique sujet-objet dans le discours: l'objectivation du sujet par le "nom propre" et la subjectivation des objets par leur articulation à des connecteurs subjectaux. On peut aussi essayer de mettre en lumière, par des analyses empiriques, le fonctionnement des morphèmes-opérateurs et les identifier.

Pour conclure, signalons que dans la perspective ici ébauchée, on n'étudie qu'une surface discursive dans ses rapports à des processus et des rapports sociaux: le discours peut bien signifier - mais il n'y a de sens que pour un sujet - mais surtout il fonctionne et produit des effets sociaux. Ainsi, l'examen des formes spécifiques de fonctionnement discursif liées à des classes déterminées d'effets sociaux nous paraît constituer une orientation de recherche féconde.

IV. ESSAI D'ANALYSE DE DISCOURS POUR METTRE EN
EVIDENCE DES REPRESENTATIONS ECONOMIQUES

par Pierre VERGES

Arlette LACOUT, Pierrette VERGES, Pierre VERGES

Essai d'analyse de discours pour mettre en évidence des représentations économiques (1)

Le linguiste considère toujours avec quelque circonspection le sociologue qui s'aventure sur son terrain réservé. Non seulement le sociologue ne saurait prétendre à la même rigueur dans l'utilisation d'un outil qu'il connaît mal, mais de plus il a tendance à transférer sur la discipline linguistique les questions qu'il ne parvient pas à résoudre dans la sienne propre. Aussi dans un premier temps nous voudrions montrer que cette étude a été élaborée en fonction d'hypothèses linguistiques certes (on ne traite pas des verbalisations comme un questionnaire!), mais aussi extra-linguistiques et en regard des contraintes tenant à notre objet.

L'objet de notre recherche peut se résumer ainsi: "en divers lieux de pratique, des formateurs en économie affirment la nécessité de connaître les représentations économiques des divers publics susceptibles d'être initiés à l'économie". Notre première hypothèse a été de ne pas considérer les représentations économiques comme des non-connaissances (vis à vis de la science économique) mais comme des productions idéologiques. On devait donc analyser ces représentations en elles-mêmes, dans leur système propre; au sens où elles forment un système pour l'individu, un système qui lui permet d'avoir prise sur la réalité, de se la réapproprier. Notre recherche a consisté à analyser le discours de 74 interviews guidés (ayant de 30 à 40 pages chacun).

(1) Recherche effectuée dans le cadre de l'E.R.A. 284 du C.N.R.S. et de l'A.I.P. 6101.

1 - Création d'une base de données

Les hypothèses linguistiques prises en charge sont de l'ordre de la mise en évidence du sens. D'une part, nous prenons en charge la classique définition du sens par un contexte: un mot ne prend sens que dans un discours, un terme a plusieurs sens parce qu'il peut être inclus dans des contextes différents. D'autre part, nous conservons une syntaxe minimale faisant une hypothèse: la syntaxe traduit des relations de sens. Nous verrons plus loin comment ces hypothèses se sont concrétisées au niveau de notre codage.

Notre démarche sociologique nous a conduit à rechercher l'indice d'un fonctionnement idéologique (dont les représentations sont les productions) à travers d'une part la signification du discours, d'autre part la forme rhétorique de ce dernier. Ces deux éléments sont dichotomisés du point de vue de l'analyse mais l'important est de les recomposer. Par rapport au débat du colloque "Divergences et convergences", nous pouvons nous situer en disant que pour nous le fonctionnement idéologique peut être mis en évidence à la fois verticalement comme dans la technique de commutation de M. PECHEUX, mais aussi horizontalement; ici l'analyse est plus complexe et notre recherche est bien pauvre à côté de celles sur l'argumentation de J.B. GRIZE.

En fonction de ce fondement théorique et eu égard à des exigences pratiques (temps, lourdeur du matériel), un contexte minimum de sens a été défini comme l'ensemble d'un syntagme nominal sujet, d'un syntagme verbal, et éventuellement d'un syntagme nominal objet.

Syntaxme nominal Sujet	Syntaxme verbal	Syntaxme nominal Objet
Agent de l'action entité	Action état	Objet de l'action attribut compl. indirect (lieu, temps, attribution...)
"L'Etat "La gestion de l' économie	gaspille" est	difficile actuelle- ment"

Chaque terme (sujet, verbe, complément) étant relié au suivant par une relation codée.

Mais on ne prétendait pas limiter la notion de contexte à l'unité linguistique de la phrase. Bien plutôt, on voulait considérer une certaine logique naturelle de l'argumentation; au sens où le locuteur essaie de convaincre l'auditeur-enquêteur. Il importait dès lors de traduire les liaisons entre les énoncés précédemment définis: liaisons logico-sémantiques dénommées "relations majeures".

Relations majeures entre énoncés

Conjonction	ET
Restriction-opposition	MAIS
Alternative	OU
Conséquence	PARCE QUE, FONCTION DE, IMPLIQUE
Equivalence	EQUIVALENT
Comparaison	COMPARABLE, INFÉRIEUR, SUPÉRIEUR
Développement	C'EST-A-DIRE, EXEMPLE

Les traitements informatiques ont permis ensuite d'aboutir à des ensembles d'énoncés reliés par des relations: chacun de ces ensembles est dénommé "arbre". Il assigne ainsi une place définie à chaque énoncé dans sa dépendance par rapport aux autres énoncés de l'arbre. La struc-

ture de la base de données est alors assez simple. D'une part une représentation de la structure de l'arbre par une pile (en écriture polonaise des relations et énoncés). D'autre part une file des énoncés (adressée par la pile précédente) qui renvoie aux différents vocabulaires. La modification et l'enrichissement de la base de données peut se faire aux différents niveaux sans qu'il soit nécessaire de recoder l'ensemble du matériel.

Cette démarche de création d'une base de données repose sur les hypothèses que nous avons présentées au début de ce paragraphe, mais elle renvoie aussi à une nouvelle hypothèse que nous faisons d'un point de vue méthodologique: le discours ne devient donnée qu'à travers un point de vue traduit le plus souvent par une grille d'interrogation. Dire celà est un peu brutal, mais on peut remarquer qu'un même discours est analysable de multiples manières, et ceci même si le cadre théorique est unique. Aussi nous apparaît-il essentiel de poser qu'un même matériel linguistique est instauré comme "donnée" non au moment de son codage mais à travers la procédure de traitement, c'est-à-dire à travers la grille de lecture qui découle de chaque approche, de chaque visée. Le discours n'est pas "donnée" en lui-même il n'en est que la base, un traitement est nécessaire pour le constituer comme "donnée". C'est en ce sens que nous parlons de base de données, base sur laquelle des données peuvent être construites. Ainsi aux problèmes d'"énonciation" s'ajoutent ceux de "lecture".

2 - Utilisation de la base de données

Dans notre recherche l'utilisation de la base de données s'est effectuée en plusieurs temps. En premier lieu nous avons enrichi cette base soit au niveau des énoncés soit au niveau de l'arbre par plusieurs catégorisations du discours. C'était d'une certaine façon se donner les éléments d'une grille d'interrogation. Celle-ci était centrée sur la

recherche de l'existence d'un champ de signification économique plus ou moins articulé à d'autres champs de significations. Aussi la première catégorisation a-t-elle consisté à repérer des champs économique, politique, valeur et social et leur coapparition au niveau des énoncés. La mise en évidence au sein du discours est conçue dans notre recherche que comme opération provisoire, seule la réarticulation des divers champs de significations à travers leurs formes spécifiques d'articulations est constitutive et productrice de sens. Il est particulièrement intéressant de mettre en évidence dans les discours des acteurs sociaux, les formes et le fonctionnement de cette articulation, ainsi que les zones du discours que l'on peut analyser en terme d'autonomisation du champ économique: l'autonomisation étant définie comme la très faible articulation de ce champ économique avec les autres champs du discours. Nous recherchons ici, l'apparition d'une zone de discours qui réfère essentiellement à ce champ.

La seconde catégorisation du discours sert à repérer les niveaux du discours, l'interviewé peut parler en son nom propre, en se plaçant au niveau d'un groupe social, ou encore il peut manipuler des notions. Cette catégorisation est particulièrement intéressante pour repérer les différentes formes d'autonomisation économique: telle que la description fonctionnelle de mécanismes économiques et le calcul individuel que l'on peut faire à propos de placement et de crédit.

La dernière catégorisation est nécessaire pour caractériser l'articulation économique/social. On avait précédemment repéré dans le discours les champs économique, social, valeur, politique. Nous avons dans un second temps spécifié ces champs, en particulier le champ économique, en posant que les interviewés peuvent se situer, se projeter à différents stades de développements des forces productives. Au premier stade de cette catégorisation, on trouve le permissif. A ce stade l'argent est perçu comme

permettant l'achat, l'accession à la vie économique; dans un second stade, l'acteur social exprime des choix entre divers possibles, l'argent lui permet ce choix. Au troisième stade, l'argent exprime l'implication de la société qui dicte les désirs, les besoins: c'est par exemple, la société qui crée la consommation par l'établissement de normes plus ou moins implicites (publicité, avoir comme ses voisins...). Enfin, au dernier stade, le fonctionnement même du système économique est devenu le but et le moyen de la vie économique. C'est le cas d'un système qui se donne comme impératif la croissance: c'est-à-dire le bon fonctionnement du système.

Ces diverses catégorisations ne sont pas applicables à tout contenu, inversement un contenu peut renvoyer à plusieurs modalités de chaque catégorisation: le système d'interrogation de nos données a permis de tenir compte de tous ces cas de figure.

Les interrogations peuvent se faire de multiples manières, on peut les ramener soit à la recherche de contexte d'un terme (énoncés ou arbres) tel que inflation, dévaluation, ou du contexte d'une modalité d'une catégorisation, soit à la recherche d'arbres caractérisés par une propriété formelle tels le passage entre deux niveaux de discours, l'apparition de certains termes liés par une relation de conséquences.

Enfin à partir des catégorisations a priori nous avons effectué un travail quantitatif pour mettre en évidence l'importance de certains champs ou niveaux du discours. Cet aspect quantitatif n'était qu'indicateurs; nous avons fait l'hypothèse qu'il devait se traduire dans des types particuliers de discours qui seraient eux, indices du fonctionnement idéologique.

3 - Limites

Les limites de notre travail sont multiples. Il est par exemple évident qu'au niveau du système d'inter-

rogation nous n'avons pas tiré parti de toute l'information linguistique en particulier des informations apportées par la syntaxe. Toujours au plan linguistique, nous nous sommes heurtés à l'impossibilité de dire quels sont les traits distinctifs, les marques qu'il faut conserver ou non dans la base de données. Par exemple nous avons éliminé toutes marques morphologiques parce qu'elles nous paraissaient superflus du point de vue de notre objet, mais rien ne le certifie.

Sur le plan proprement dit de l'argumentation nous avons émis une conjecture assez forte: celle d'une correspondance entre formes de raisonnement et type de fonctionnement idéologique. Nous avons obtenu quelques résultats mais nous n'avons pas réellement abouti. Nous avons buté sur plusieurs difficultés, en particulier on peut penser que le raisonnement s'effectue à l'aide de relations (du type de celle que nous avons prise en compte), mais dans un arbre donné toutes les relations n'ont pas la même importance, certaines apparaissent comme noeud du raisonnement, alors que d'autres ne font que traduire une procédure discursive. En outre le raisonnement peut être effectué par un verbe (tel que "entraîne") au sein d'un énoncé minimal. Quelquefois la relation est implicite et joue sur les mots mêmes comme dans le cas de l'analogie ("Les finances sont à l'état ce que l'argent est à la famille").

Aussi la correspondance que nous cherchions, a été décrite en termes de tendance à, et de raisonnements relativement globaux. Par exemple nous avons caractérisé la forme idéologique dominante, accentuée sous son aspect fonctionnaliste par trois formes de raisonnements: le causal-cyclique (souvent associé au thème de la circulation de l'argent), la métaphorisation à référent mécanique (moteur, machine), la démonstration proprement dite qui articule propositions à démontrer et propositions ayant fonction de preuve ("les statistiques disent que..."). La forme causal-cyclique est particulièrement intéressante. On peut la décrire ainsi: au plan

de la forme c'est un ensemble d'énoncés reliés par des opérateurs de conséquences, au plan du contenu, l'aspect cyclique est marqué par la reprise en fin de paragraphe des thèmes du début, au plan de la signification, c'est souvent l'idée de reproduction qui est énoncée. Enfin il n'est pas rare de voir, en fin de paragraphe un énoncé qui reformule métaphoriquement l'ensemble du raisonnement, tel que "c'est un cercle vicieux".

Si nous analysons le discours d'une contre idéologie (du type marxiste, dans notre cas militants C.G.T.), on voit apparaître un autre type de raisonnement que nous avons caractérisé par le terme de "reformulation": la spécialisation des niveaux de discours est très nette, il n'y a pas transfert d'un terme d'un niveau de discours à un autre comme celui qui consiste à transformer un élément vécu en une entité abstraite, mais bien au contraire traduction-reformulation des termes à chacun des niveaux. Par exemple le terme de "plus value" (niveau notionnel) est reformulé en des termes particuliers tels que "je paye plus cher un produit, c'est-à-dire, je fabrique un appareil, et j'en connais la vraie valeur, et si je veux acheter l'appareil, alors je paie plus cher l'appareil". On retrouve aussi dans le discours référant à la contre idéologie une forme de raisonnement démonstrative, mais ici elle ne recouvre pas les mêmes thèmes et elle tend à mettre en évidence qu'au delà des apparences, ou des formulations de l'idéologie dominante, il y a un autre réel construit par la théorie.

S'il nous faut conclure, nous posons :

- une certitude plus méthodologique que théorique: la notion, permise par l'informatique, de base de données interrogeable;

- une question ouverte tant du côté des linguistes en ce qui concerne les marques à conserver que du côté des sémiologues en ce qui concerne l'argumentation.

- Une inquiétude, celle de trouver un ordre dans la multiplicité des traitements possibles sur un même discours: linguistique, analyse de contenu, analyse du discours.

V. APERCU DE L'ETAT ACTUEL D'ELABORATION D'UNE
CONCEPTION DE LA THEORIE DU TEXTE

par János S. PETÖFI

János S. PETŐFI : Aperçu de l'état actuel d'élaboration d'une
conception de la théorie du texte

(traduction de Yanouchka Oppel)

0. Jusqu'à la fin de l'année 1972, ma recherche en théorie du texte avait en premier lieu en vue d'esquisser le cadre d'une théorie du texte applicable et d'élaborer de façon de plus en plus complète une grammaire du texte (une NLiTeG - voir plus loin - pouvant être motivée empiriquement) qui puisse s'insérer dans ce cadre.

Cette recherche en est actuellement au point qu'il devient possible d'entreprendre l'élaboration d'une théorie du texte partielle (spécifique: une TeSWeST - voir plus loin), tout en continuant la recherche en grammaire textuelle.

1. Par le terme de "théorie du texte", je désigne la théorie qui se donne pour tâche de décrire tous les aspects d'un texte en tant qu'objet linguistique (le terme d'objet linguistique est utilisé ici comme un concept pré-théorique).

Je divise les aspects à décrire en deux groupes: je distingue les aspects co-textuels et les aspects con-textuels, (et, de même, les composantes co-textuelles et con-textuelles d'une théorie du texte).

Parmi les aspects co-textuels, on compte les problèmes de la structure grammaticale (syntaxiques - sémantiques (intensionnelles) et phonologiques/graphiques) ainsi que ceux de la structure formelle non-grammaticale mais appartenant néanmoins à l'objet verbal (métrique - rythmique et euphonique); parmi les aspects con-textuels, on compte tous les autres: ceux concernant l'interprétation sémantique extensionnelle, la production textuelle, la réception des tex-

tes, etc...

Nous pouvons déterminer diverses théories textuelles partielles selon l'aspect co-textuel, l'aspect contextuel ou le couple (aspect co-textuel, aspect contextuel) que l'on veut décrire.

La tâche de la théorie textuelle partielle apte à décrire grammaticalement les textes et d'assigner aux textes ainsi décrits les interprétations sémantiques extensionnelles, c'est de mettre au jour les couples (structure textuelle (TeS), structure du monde (WeS)). Je me référerai par la suite à cette théorie textuelle partielle sous le nom de "théorie de la structure textuelle-structure du monde (TeSWeS)¹".

2. Une TeSWeS est une théorie du texte partielle qui doit, d'une part, donner une description (TeS, WeS) homogène des textes, et, d'autre part, être apte à opérer aussi bien dans le sens TeS → WeS (analyse) que dans le sens WeS → TeS (synthèse).

Une TeSWeS comporte deux composantes: une composante de grammaire textuelle et une composante de sémantique extensionnelle (c'est-à-dire: une composante de sémantique du monde). La première est une sous-composante de la composante de théorie co-textuelle, alors que la dernière est une sous-composante de la composante de théorie contextuelle du texte.

Dans ce qui suit, je veux esquisser la composante d'analyse d'une TeSWeS dont la composante de grammaire textuelle consiste en une "grammaire textuelle à base non-fixée linéairement (NLiTeG)".

Les opérations et les constructions théoriques de cette TeSWeS sont représentées dans la figure 1. La première série énumère les opérations dans le sens: ANALYSE-INTERPRETATION, la seconde dans le sens: CONSTRUCTION-PROJECTION-SYNTHESE_{II}.

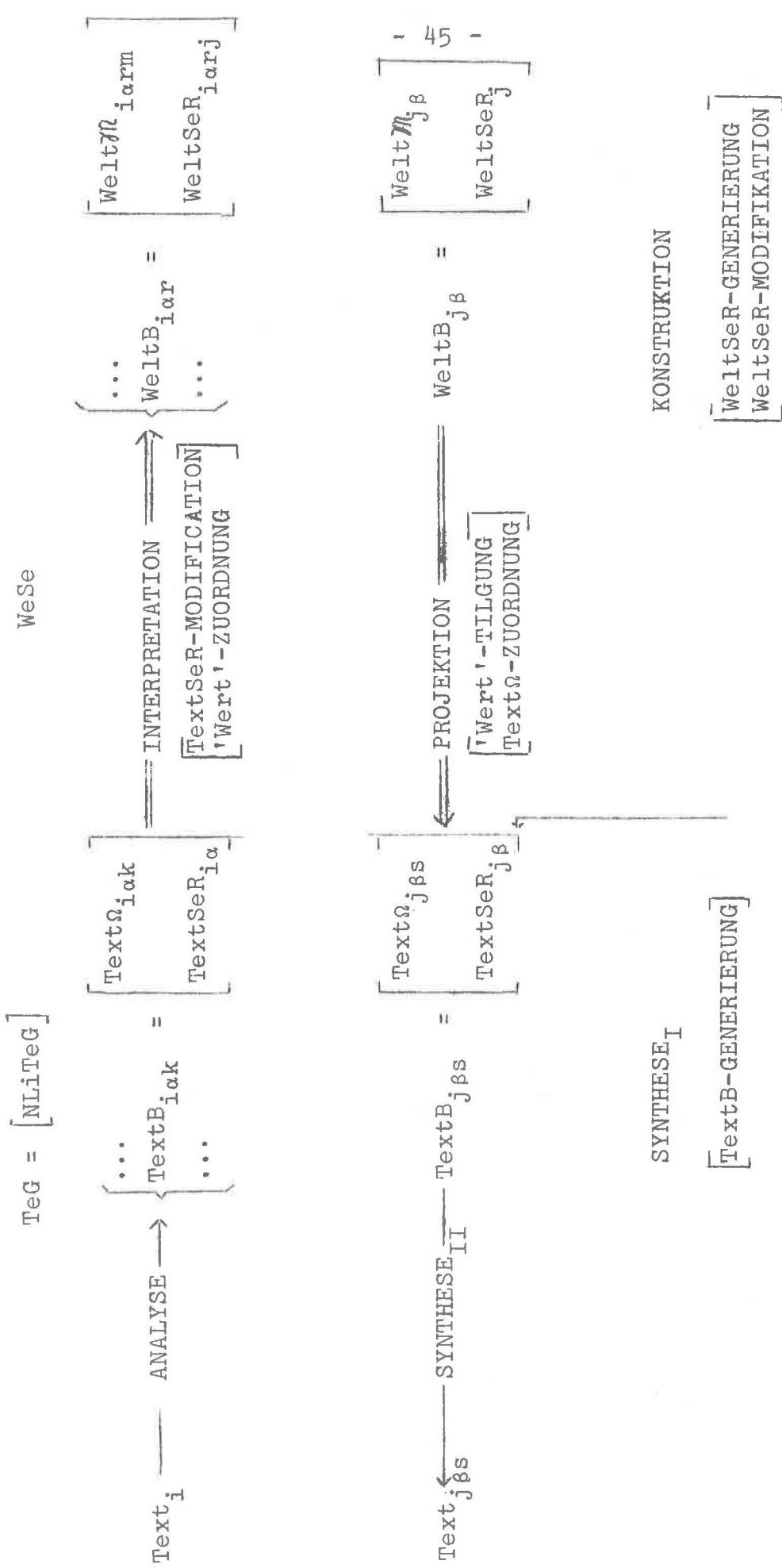


Fig. 1

2.1. L'ANALYSE est une opération de la grammaire textuelle qui assigne à tout "texte" (texte_i) donné (objet linguistique ou texte généré) toutes les bases textuelles admissibles. Une base textuelle est une base admissible si le texte analysé peut être considéré comme une de ses manifestations. La fig. 1 ne montre qu'une des bases textuelles possibles ($\text{TextB}_{i\alpha k}$).

Une TextB comporte deux composantes: l'une dite représentation sémantique du texte (TextSeR) qui montre quelles relations co-textuelles - syntactico-sémantiques, temporelles, logiques et de communication - on peut constater entre les unités textuelles élémentaires (prédicats): et un bloc informationnel ($\text{Texte } \Omega$) qui contient les informations concernant l'organisation des unités textuelles élémentaires en phrases du texte, compte tenu de la succession des unités textuelles élémentaires à l'intérieur des phrases et de l'organisation des phrases en plus grandes unités textuelles.

La TextSeR a une structure interne caractéristique: elle contient des listes de "descriptions" des objets "desquels il s'agit dans le texte", elle contient les prédicats relatifs aux objets particuliers, disposés dans des réseaux spéciaux; elle montre à l'aide d'un diagramme quels sont les objets entre lesquels les prédicats instituent une relation, elle range les prédicats dans des réseaux correspondants aux participants à la situation de communication manifestée dans le texte (les "communicateurs" : "narrateur", "descripteur"), de même que les rapports temporels et/ou logiques existant entre les "contenus" des prédicats. Comme la NliTeG opère avec un lexique spécialement construit, la TextSeR est une représentation sémantique intensionnelle qui représente la structure d'un "monde textualisé" (représenté ou créé) par le texte.

L'INTERPRETATION est une opération de la sémantique du monde qui assigne à toute TextSeR donnée (c'est-

à-dire, la représentation d'un monde textualisé par un texte) toutes les "interprétations extensionnelles" (i.e. les "bases du monde (WeltB)") admissibles. Une "interprétation extensionnelle admissible" résulte d'une double opération d'interprétation : l'"ASSIGNATION" (combinatoire) d'une "valeur" et la "MODIFICATION" de la TextSeR.

L'ASSIGNATION d'une "valeur" est une opération par laquelle on assigne de façon combinatoire aux objets du "monde textualisé" les prédicats sémantiques extensionnels "existant dans w_i ", "non-existant dans w_i ", et aux événements/faits les prédicats sémantiques extensionnels "vrai dans w_i ", "faux (= non vrai) dans w_i ".

Une assignation doit être exécutée de façon à constituer une WeltB cohérente. La cohérence d'une TextSeR n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour la cohérence de la WeltB qui lui est assignable. (La définition de la cohérence doit être donnée par la TeSWest). L'utilisation de prédicats sémantiques extensionnels peut, même dans le cas d'une TextSeR cohérente conduire à une WeltB incohérente. De ce fait, l'assignation d'une "valeur" et la modification de la TextSeR doivent être exécutées de façon corollaire.

La MODIFICATION de la TextSeR contient - en gros - deux types d'opération: d'une part, l'ADJONCTION motivable de SeR d'une partie du texte d'un ordre de grandeur donné complétant la TextSeR; d'autre part, l'ECHANGE motivable de SeR d'une partie du texte d'un ordre de grandeur donné contre les SeR d'une autre partie du texte. La modification entre en jeu lorsque la partie de la WeltB déjà développée se montre incohérente. Comme "motivée" on peut considérer une modification minimale telle qu'elle a pour conséquence qu'une WeltB non-cohérente (une partie de la WeltB non-cohérente) devienne cohérente. Les deux types de modification sus-cités marquent deux manières de lever l'incohérence.

Les opérations que l'on vient d'introduire étant connues, on peut donner l'explication de l'"interprétation sémantique extensionnelle admissible" : une interprétation sémantique extensionnelle (WeltB) d'une TextSeR est admissible (est une WeltB admissible) si et seulement si, à l'aide d'une assignation de valeur combinatoire et d'une modification motivée par cette assignation de valeur, elle peut être assignée à la TextSeR.

Une WeltB se compose d'une représentation sémantique du monde (WeltSeR: une TextSeR modifiée et pourvue de "valeurs") et d'une partie informationnelle (Welt (M) qui marque la modification. (La partie informationnelle peut être vide). Cette double structure est - de même que le cas du TextB - de ce fait conforme au but puisqu'avec son aide le problème suivant peut également être examiné: à propos de quelles autres TextSeR, différentes de la TextSeR primitive de l'analyse, peut être formée cette même WeltSeR, c'est-à-dire quelles parties d'une WeltSeR donnée peuvent être considérées comme "parties de modification" en cas d'exécution de l'opération de PROJECTION.

2.2. La série d'opérations CONSTRUCTION-PROJECTION-SYNTHESE_{II} représente l'inverse de la série d'opérations esquissée sous le point 2.1. Comme on peut se faire une idée de cette série d'opérations sur la base de ce qui précède, j'aimerais ne pas en dire davantage ici. Je voudrais toutefois remarquer qu'à l'intérieur de la composante de TeG est interprétée pour l'analyse aussi une opération inverse complète:

SYNTHESE_I-SYNTHESE_{II}. (LA CONSTRUCTION et la SYNTHESE_I sont interprétées comme des opérations analogues dans le cadre de la TeSWeST).

3. La TeSWeST esquissée d-dessus peut, d'une part, intégrer les résultats de la recherche grammaticale et logique de plus en plus étendue; d'autre part, elle peut re-

présenter un moyen adéquat pour l'ensemble des recherches en science du texte. Et cela parce que

- a) le système des règles de formation (de la grammaire phras-tique) de la TeSWeST est une grammaire basée sur la logique flexible (modale) des prédicats qui fonctionne comme une combinatoire conduite par les informations des inscrip-tions du lexique;
- b) le lexique de la TeSWeST assigne à la représentation lexi-cale des éléments verbaux isolés de telles "descriptions définissantes" (contenant aussi des informations d'ordre encyclopédique) qui permettent d'adjoindre des présuppo-sitions et inductions à des structures d'ordre différent;
- c) le système des règles de formation (de la grammaire tex-tuelle) - et, en partie, le système des règles de trans-formation - représente un complexe de règles qui ne peut recevoir une forme définitive qu'en tant que calcul (mo-dal) flexible des propositions qui intègre les résultats de la recherche en théorie de l'argumentation, en logique du dialogue et de la question et en logique "temporelle";
- d) la description de la structure donnée par la composante grammaticale de la TeSWeST crée la possibilité d'une in-terprétation sémantique extensionnelle intersubjective, étant donné que la composante de WeS de la TeSWeST fonc-tionne sous la conduite des informations de la description grammaticale de la structure;
- e) la TeSWeST rend possible la comparaison de textes du point de vue grammatical, de même que la comparaison de diverses interprétations qu'on peut assigner aux textes (et, de ce fait, aussi la validation des interprétations par rapport à une représentation du monde donnée fonctionnant comme "étalon"); et cela parce qu'elle réalise aussi le fonction-nement des algorithmes de comparaison sur le plan gram-matical et sur le plan sémantique extensionnel;
- f) l'assignation de "valeurs" et les opérations de modifica-tion de la composante WeS de la TeSWeST permettent des in-

interprétations figuratives du texte multiples.

4. Les tâches immédiates de la recherche, se fixent comme but de continuer d'une part le développement de la NLiTeG, d'autre part l'élaboration de la TeSWeST. Les tâches principales sont les suivantes: (1) formation d'un lexique minimal (d'environ 1500-2000 inscriptions), (2) recherches fondamentales en relation avec 3.c), (3) recherches empiriques en relation avec 3.d)-f).

Remarques

Je m'occupe des problèmes d'une théorie du texte depuis 1966: 1966-1969 à Budapest (Centre de calcul de l'Académie des Sciences de Hongrie), 1969-1971 à Göteborg (Université de Göteborg, Språkdata), 1972 à Constance (Université de Constance, projet de recherche en linguistique du texte), actuellement à Bielefeld (Université de Bielefeld, Faculté pour Linguistique et Littérature.).

L'élaboration de la théorie du texte partielle esquissée ici s'est faite en collaboration avec M. Dr. Hannes Rieser (Université de Constance, projet de recherche en linguistique du texte).

VI. POSSIBILITES D'UNE ANALYSE DISTRIBUTIONNELLE
D'UN TEXTE THEATRAL

par Patrice THOMPSON

Patrice THOMPSON Possibilités d'une analyse distributionnelle
d'un texte théâtral

Il est clair que la méthode de Harris, telle qu'elle est exposée dans les deux textes déjà anciens: Discourse analysis (Language 28 1952) et Discourse analysis: a sample text, paru dans Structural and transformational linguistics p. 349-372 appartient désormais à une conception dépassée par les récents progrès de la linguistique.

11. Pourtant il m'a semblé que, dans la mesure où il s'agit dans l'étude du discours de dépasser la phrase, le phénomène de la récurrence restait toujours la seule manière d'introduire à une formalisation de l'organisation, assurément plus complexe, de tel discours particulier. On retrouve l'utilisation de ce phénomène même dans les théories du texte qui font appel aux derniers développements de la linguistique, par exemple chez Petöfi, qui en fait le principe de l'établissement des réseaux thématiques de la structure non linéaire du texte, et peut-être même du composant de la structure superficielle.

12. Contrairement à ce que l'on pense communément, le texte théâtral se prête bien à la formalisation du phénomène de la récurrence en surface, puisque la réalisation des "réseaux de communication" sous la forme scénique y favorise l'apparition fréquente de classes d'équivalence: si un personnage P1 parle à un personnage P2 d'un personnage P3, les trois morphèmes qui les désignent réapparaissent continuellement dans le texte et créent autour d'eux des équivalences presque trop abondantes.

21. L'hypothèse de l'équivalence des morphèmes ayant même environnement est à manier avec prudence, et Harris lui-même montre qu'elle peut aboutir soit à une diversification trop grande du texte, ce qui empêche toute lecture struc-

turale, soit à réduire toutes les équivalences à une seule. Cette souplesse dans le maniement de l'équivalence permet, puisque la seule règle que donne Harris est celle de la rigueur qui peut s'entendre différemment suivant les points de vue, d'établir des niveaux d'abstraction fictifs dans le texte, dans les limites suivantes:

- toutes les phrases d'un texte sont équivalentes, puisque elles sont toutes le produit d'un seul environnement: l'auteur écrit que...

- aucune équivalence n'est possible, dans la mesure où la langue varie en surface la reprise des morphèmes ou groupes de morphèmes. En effet les morphèmes peuvent a) recouvrir des syllabes sans signification et les plus récurrents n'ont souvent qu'une relation d'interdépendance grammaticale (p.e. la désinence des verbes); b) couvrir des mots; et là la récurrence entre en concurrence avec la loi de la variation sémantique ou synonymique; c) couvrir des syntagmes; et là la récurrence entre en concurrence avec la loi des variations syntagmatiques.

Harris en est donc réduit à reconstituer un texte abstrait, dont il n'est jamais sûr que ce soit le seul possible, mais qui à tous les niveaux doit être signifiant.

221. Dans le cas du théâtre l'établissement de ce texte abstrait est facile: du fait que le discours est parlé les morphèmes ne coïncidant pas avec les mots sont souvent significatifs, en dehors de toute interdépendance grammaticale (les homéotéleutes par ex.) et les variations sémantiques ou syntactiques y sont peu nombreuses.

La difficulté vient du discours divisé entre les personnages; mais on voit que deux 'niveaux de réduction' sont possibles: ou bien la transformation grammaticale du pronom personnel en celui qu'il désigne (tu=P1 dans la bouche de P2, =je dans la bouche de P1) supprime la distinction entre les personnages, ou bien le discours de chaque personnage est considéré comme un tout du fait qu'il est l'environnement du groupe de morphèmes: l'auteur écrit que P1 dit que...

222. Dans ce dernier cas, à un niveau encore

moins grand degré de réduction, l'imbrication du discours d'un personnage dans un autre (par ex. lorsque P2 finit la phrase commencée par P1) amène à une première modification de la méthode de Harris: il faut non plus considérer le texte comme une suite de phrases, mais comme une suite de propositions, ou plus exactement de prédicats. Tout se passe alors comme si, même en surface, la syntaxe de la phrase n'était pas régie par des lois qui seraient un sous-ensemble de celles du texte: ainsi les coordinations peuvent s'expliquer à deux niveaux différents, celui de l'organisation textuelle, celui de l'organisation phrastique.

31. Pour établir la structure de son texte abstrait Harris met les unes sous les autres les formalisations respectives de chacune des phrases: c'est la lecture verticale de ce tableau qui permet de "comprendre" la structure abstraite du texte, avant de comprendre comment elle se réalise concrètement; enfin grâce à des transformations structurales qui permettent de 'mettre en facteur' les récurrences structurales on aboutit à une structure non-linéaire du texte qui est le résultat, non pas de règles de transformation linguistiques, mais d'une réduction où n'entre que la description de ce qu'on pourrait appeler le signifiant du jeu syntactico-sémantique du texte, indépendamment de toute analyse sémique ou recherche des prédicats de base qui seraient liés aux résultats de cette analyse.

L'objection majeure semble être que l'hypothèse de l'équivalence des environnements d'un même morphème ou groupe de morphèmes se fait indépendamment de la valeur sémantique de ces environnements: l'expérience semble montrer que c'est là ce qui permet justement, dans certains cas qu'il est possible de classer, de saisir la réalisation superficielle d'équivalences sémiques profondes au niveau du texte.

32. Au théâtre, il est clair que ces équivalences formelles sont tellement étendues qu'elles cessent d'être significatives. En effet si dans son discours P1 par-

le de ses relations avec P2, on a chaque fois P1 K P2, où K peut désigner toutes les possibilités de relation entre P1 et P2 au cours de la pièce.

Il vient donc à l'esprit la possibilité d'étudier l'évolution de la relation P1 K P2 à travers leurs avatars formels et distributionnels, ce qui permet de trouver une dynamique du texte, absente de l'explication structurale, et qui, pour un littéraire, est plus importante, sinon plus, à décrypter.

Je suppose par exemple que dans un discours d'exposition P1 parle tout au long d'une scène de ses relations avec un personnage absent P2. Les variations de K dépendent non seulement de la place de P1 ou de P2 en regard de K, de leur caractère marqué ou non marqué, etc. mais aussi du progrès du "récit".

Dans les exemples que j'ai traités jusqu'à présent, il apparaît que les variations distributionnelles et grammaticales sont dépendantes de variations plus amples, à l'intérieur desquelles elles se reproduisent peu/à près régulièrement dans des textes dont on dit qu'ils ont un caractère rhétorique: ces variations découvrent bien la dynamique du texte et permettent de le découper en 'ondes' de variations.

4. Autant que je puisse en juger, ce qui apparaît dans l'analyse descriptive de Harris, lorsqu'on la modifie dans le sens d'une dynamique du texte, c'est la manifestation superficielle d'un phénomène qui, bien qu'indépendant des relations syntactico-sémantiques d'un texte, lui est pourtant lié, et qui serait le fil conducteur permettant de s'orienter dans le fonctionnement textuel.

Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse et les exemples qui l'illustrent sont encore trop peu nombreux pour que je donne ici des éléments de quasi certitude. Cette hypothèse aurait au moins le mérite d'attirer l'attention des linguistes sur le fait que les littéraires recherchent moins

les algorithmes permettant de passer d'une structure non-linéaire à la manifestation textuelle que le fonctionnement d'un texte en surface, fonctionnement dont les signes apparents sont douteux et que jusqu'à présent nulle structure profonde n'explique.